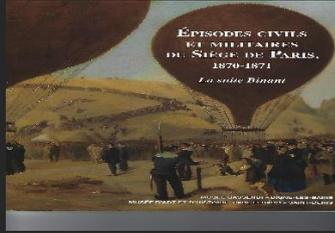


Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association du 10 mai 2020



Le 10 mai 2020 à 18H00

L'AG s'est tenue par voie numérique en raison de la période de confinement à laquelle étaient soumis les adhérents.

Le nombre d'adhérents au 10 mai 2020 était de 47 dont 8 membres fondateurs ou membres d'honneur non-cotisants. Toutes les pièces relatives à l'ordre du jour et aux résolutions leur avaient été transmises par mail du 26 avril 2020.

Sur 55 adhérents, 39 ont été comptés votants personnellement ou par pouvoirs délivrés

A la date de l'assemblée le nombre d'adhérents jour de leur cotisation pour 2020 est de 42

Le vote des résolutions tenant lieu de feuille de présence a été enregistré le 10 mai 2020 à minuit. Les résolutions sur le rapport moral et le rapport financier ont été acceptées et six des administrateurs ont vu leur mandat renouvelé.

Le montant de la cotisation annuelle a été fixé à :

- 10 € pour les moins de 26 ans,
- 25 € pour une adhésion individuelle,
- 40 € - pour une adhésion de couple.

***Un lien sur le site permet désormais de régler sa cotisation en ligne
Les résolutions proposées aux votes ont été adoptées***

Mener à bien les objectifs prévus et particulièrement la programmation de conférences ou d'expositions mobilisera grandement nos énergies après cette période contraignante.

Nos adhérents, régulièrement informés, sont parfois aussi sollicités pour s'intéresser au marché de l'Art relatif aux œuvres de Jacques Guiaud.

Quant à notre site, celui-ci s'enrichit de jour en jour et la page Facebook de l'association, comme la Newsletter mise en place, font office de relais.

La prochaine AG devra se tenir avant la fin d'avril 2021.